



DIPLOMATIE

A Bruxelles (Belgique) depuis mardi, le Premier ministre Alain-Claude Bilie-By-Nze prend part à une session du Crans Montana Forum dont notre pays est la vedette. Des assises au cours desquelles, presque dans un rôle de VPR, il va donc s'attacher à promouvoir le potentiel économique du Gabon.

Page 3

DRAME

Berte Youssouf, chauffeur de taxi bien connu à Ndjolé, est mort mardi, percuté de plein fouet par un grumier dont le conducteur venait de perdre le contrôle, après avoir raté un virage qu'il avait amorcé à vive allure. Le drame s'est produit au Camp 5, à 5 km du chef-lieu de l'Abanga-Bigné.

Page 5

FOOTBALL

Les Panthères A dans l'obligation de jouer, en septembre à Nouakchott, leur qualification pour la Can-2023, les U23 éliminés de la leur au bout de deux matches seulement et, pour couronner le tout, le National-Foot à l'arrêt : en quelques semaines, les signaux pour notre football ont viré au rouge.

Page 8

STATUT DES MAGISTRATS : ADOPTÉ !

POINT de fixation au cœur des revendications des professionnels et, même, condition sine qua non pour que reprenne le cours normal des activités, le projet de loi portant statut des magistrats a été adopté hier par les députés. Un vote à l'unanimité qui traduit le souci du législateur, dans le sillage de l'exécutif, d'apporter des réponses concrètes aux préoccupations soulevées par les membres de cette corporation.

Page 2



POUR MOI QUOI...

Entre les propriétaires des grumiers et les chauffeurs qui aboie les ordres ? Qui commande ?

Ces questions on ne cessera jamais de les poser chaque fois qu'un drame impliquant ces mastodontes dans un accident mortel se produira dans le pays. Et il s'en est produit l'autre jour sur le tronçon Lalara-Ndjolé.

Une tragédie de plus. Une tragédie qui se produira encore et encore tant que personne - sociétés propriétaires, pouvoirs publics, forces de sécurité et tout et tout - ne se décidera à faire cesser le massacre sur

nos routes, à "civiliser" les camionneurs, à faire entendre raison à ces gens-là. On ne comprend pas, alors pas du tout pourquoi on laisse la liberté aux conducteurs pour la plupart des Ovestafs d'imposer leur loi à tous, de transformer nos différents axes routiers en de véritables zones de terreur, où le respect du Code de la route est la chose la moins partagée. Faites les statistiques des accidents mortels survenus ces derniers temps sur toute l'étendue du territoire national et vous verrez qu'ils y sont impliqués à près de 90 %. On en parle, on s'en plaint, même les campagnes de prévention routière sont restées vaines. Les propriétaires expliquent-ils à leurs employés qu'ils doivent éviter de

prendre de la drogue, de ne pas consommer de l'alcool et de s'imposer un repos avant de prendre le service ? On a comme l'impression, au regard de leur conduite hasardeuse et à vive allure, qu'une prime supplémentaire est accordée à celui qui fera dans la journée plus de trois voyages aller-retour Mékambo-Libreville. Et si cela est avéré, comment exiger d'aller mollo, mollo quand au bout du compte, c'est sa paie qui prendra un sérieux coup ?

Mais, il y a la vie. On ne peut se permettre de la sacrifier pour rien au monde quoi.

...MAKAYA